

vive agitation, en pleine méfiance, et que six mois après, son départ était souligné par les pleurs d'une population dont la reconnaissance est facile, d'une population dont la bonté de cœur et la vive intelligence avaient su discerner chez ce rejeton d'une fière aristocratie, un homme qui comprenait les évolutions de la démocratie moderne mieux que n'importe lequel de ses pairs, à moins que sous ce rapport la palme ne soit donnée à la noble femme qui porte également le nom d'Aberdeen.

L'honorable député d'Hochelega (M. Lachapelle) a parlé assez longuement des succès que le Canada a obtenus à l'exposition de Chicago. Or, je me fais l'écho de tout ce qu'a dit mon honorable ami à ce sujet. Les succès du Canada à cette exposition ont été de nature à réjouir le cœur de tous les Canadiens, surtout de ceux qui croient que l'agriculture est l'art par excellence et la première des sciences, car, n'eussent été ses produits agricoles, je ne sache pas que le Canada aurait eu à se réjouir de ses succès à ce concours. Les cultivateurs ont eu la part du lion dans tous les prix décernés au Canada, et cette exposition a démontré que bien que les cultivateurs canadiens ne soient pas une classe favorisée et n'aient rien reçu du gouvernement; bien qu'ils soient, au contraire, accablés de charges et entravés par ce même gouvernement, c'est sur eux que nous devons compter pour le développement du pays.

Mon honorable ami, le député d'Hochelega (M. Lachapelle), a exprimé la conviction que désormais le gouvernement allait faire quelque chose pour protéger nos cultivateurs. Mais, M. l'Orateur, j'étais sous l'impression que le gouvernement avait toujours prétendu avoir beaucoup fait pour les cultivateurs du Canada. Cependant, mon honorable ami n'est pas satisfait; il espère et croit que le gouvernement va faire quelque chose maintenant. Il a vraiment plus d'espoir et de confiance dans le gouvernement que je n'en ai moi-même. Mais, M. l'Orateur, si j'approuve une partie des sentiments exprimés par mes honorables amis, les députés d'Ottawa (sir James Grant) et d'Hochelega (M. Lachapelle), je dois leur dire, à mon regret, que je ne puis les partager tout. Déjà, dans ce débat, nous sommes arrivés au point où il nous faut différer d'opinions, et c'est avec peine que je les vois continuer à faire fausse route. Je le regrette d'autant plus, que je ne puis réclamer une part des fleurs, bien que ce soient des fleurs de rhétorique, dont l'honorable député d'Ottawa a jonché le sol qu'il foulait. Mon honorable ami a beaucoup d'enthousiasme, car autrement, il n'aurait pas pu trouver la profusion de fleurs qu'il a cueillies dans le terrain sablonneux, rocailleux et aride que couvre le discours du Trône. Il est très enthousiaste, je le répète. Dans toute la politique du Canada, il n'a rien trouvé qui ne méritât pas l'admiration et les éloges. S'il y a dans la politique du gouvernement quelque chose qu'il n'approuve pas entièrement, il s'est gardé d'en parler. Par exemple, il n'a rien dit, pas plus que l'honorable député d'Hochelega, de l'époque tardive et désavantageuse à laquelle le parlement a été convoqué. Voilà, cependant, une chose que l'honorable député ne peut pas approuver, j'en suis persuadé.

Depuis plusieurs années, la coutume en Canada a été de convoquer les Chambres au commencement de l'année, le plus tard vers la fin de janvier, et cela, pour des raisons faciles à saisir. Nous n'avons pas de classes privilégiées dans ce pays. Tous les mem-

bres de cette chambre, presque sans exception, suivent les carrières ordinaires, et il est de la plus grande importance qu'après s'être acquittés de leurs devoirs envers leur pays, ils puissent retourner à leurs occupations vers le commencement de la saison des affaires. Autrefois, je le répète, c'était la coutume suivie en Canada; cette année, cependant, le gouvernement s'est départi de cet usage. Il a attendu jusqu'à la saison des affaires pour convoquer les Chambres, et n'a pas donné un mot d'explication à ce sujet. Nous avions, cependant, droit de compter que les dieux qui président à nos destinées, quittant la région où ils trônent dans leur majesté, viendraient nous donner un mot d'explication. S'ils ne voulaient pas nous admettre dans leur confiance, j'aurais cru qu'ils auraient au moins mis dans leurs secrets l'honorable député d'Ottawa, à qui je dirai, de même qu'à ses honorables amis qui siègent à ses côtés, que, dans les circonstances, le gouvernement a déplorablement manqué à son devoir en ne convoquant pas les Chambres plus tôt, à moins qu'il ne puisse excuser sa négligence par des raisons fortes et péremptoires. Si le gouvernement ne peut alléguer, comme raison, que cela lui a été très avantageux, pour excuser les désavantages qui en résultent pour le parlement, je dis qu'il a manqué à son devoir. Il a dû y avoir une raison, et quelle est-elle?

On me dit que le gouvernement compte précipiter les travaux de la session. Or, M. l'Orateur, personne ne s'attend à rester ici très longtemps, mais la session devra durer au moins le temps nécessaire pour discuter et expédier les affaires de l'Etat. C'est pour cela que nous sommes venus ici. On a laissé entendre qu'il existait une autre raison. Les journaux ont rapporté que le gouvernement attendait pour voir ce qu'il résulterait de la révision du tarif américain. Ils ont dit qu'il avait les yeux tournés du côté de Washington. Mais cela est-il possible, M. l'Orateur? Pourquoi tourner les yeux du côté de Washington? Comment les puissants, comment les purs sont-ils déçus, je le demande? Comment se fait-il que les ultra-loyaux aient oublié les bruyantes déclarations de haute allégeance qu'ils faisaient jadis? Après tout, je crois qu'il y a du vrai dans cette allégation. Je crois que c'est bien là la véritable raison pour laquelle le parlement n'a pas été convoqué plus tôt, parce que le gouvernement voulait, en portant ses regards du côté de Washington, voir ce qu'on y ferait en fait de révision du tarif. Je le crois, M. l'Orateur, parce qu'en janvier 1893, il y a plus d'un an, j'ai eu la bonne fortune d'assister au banquet de la Chambre de Commerce de Toronto, où j'ai entendu les paroles suivantes de la bouche de mon très honorable ami, le premier ministre. Parlant des changements survenus dans l'opinion publique aux États-Unis, il s'exprima comme suit:—

Il se peut que depuis lors, des changements se soient opérés dans l'opinion publique, et que le sentiment favorable à la révision du tarif s'accroisse beaucoup, mais attendons pour voir le projet de loi qui va être le résultat du changement d'opinion et du changement d'administration. Nous ne sommes pas forcés de nous guider sur les hommes d'Etat de ce pays, mais je serais insensé si je ne reconnaissais pas que tout pays doit profiter de l'expérience de ses voisins, et régler dans une certaine mesure son tarif et son commerce sur la condition du tarif et du commerce des autres pays.

Quelques VOIX : Hear ! hear !

M. LAURIER : Les membres de la droite applaudissent ces paroles, d'où je conclus que ce fut